

Espace “ Bien-être ”

Au profit des patient(e)s atteint(e)s de cancer



Vainca[®]

LE CANCER

NOUVELLES RECHERCHES BIOMEDICALES



Améliorer la prise en charge globale des patients avec les soins de « support » et de bien-être.

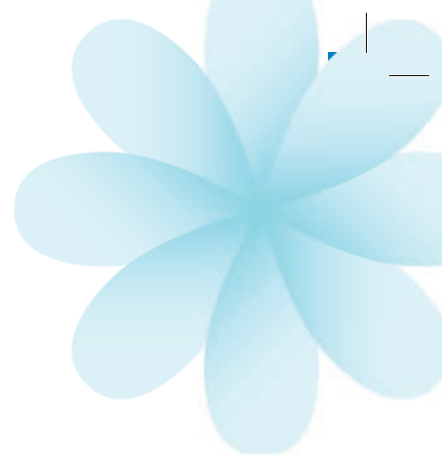
Pendant un cancer, les soins de beauté et de bien-être dispensés par une onco-esthéticienne font énormément de bien aux malades. L'art thérapie leur permet d'exprimer leurs émotions et de mobiliser leurs capacités créatives. La relaxation, les activités « douces » permettent aux patient(e)s de lutter contre le stress et mieux gérer les moments d'anxiété.

Détente, socialisation, confiance en soi... **Les bénéfices de ces soins de « support » et de bien-être ne cessent d'être démontrés** pour les patients atteints de cancer.

Un espace unique dédié aux patients, hommes, femmes, touché(e)s par un cancer et suivis dans des établissements partenaires de prise en charge des patients atteints de cancers.

L'espace Bien-être et soins de support **VAINCRE LE CANCER** implanté à Villejuif a pour objectif d'accompagner et soutenir les patients atteints d'un cancer dans un lieu unique, en traitement dans des services d'oncologie médicale ou après leur virage ambulatoire et à préserver, par des actions adaptées à chaque patient, en coordination avec les oncologues, leurs ressources émotionnelles et physiques malgré le cancer.

Les objectifs des soins de support et de bien-être



Ce programme a pour objectif d'aider les patients à :

- Mieux appréhender les changements physiologiques et psychologiques liés à la maladie et aux traitements.
- Apprendre comment vivre la maladie.
- Améliorer le plus possible leur qualité de vie tout au long de leur traitement.
- Les aider à prendre soins d'eux dans un lieu qui leur est dédié et leur offrir des ressources pendant et après le cancer.

Au travers d'ateliers, en groupe ou individuellement; en fonction des besoins de chaque patient et en concertation avec leur oncologue

Une prise en charge avec des ateliers spécifiques :

- > Ostéopathie
- > Kinésithérapie
- > Activités physiques et sportives adaptées
- > Soins socio-esthétiques
- > Art-thérapie
- > soutien psychologique





OSTÉOPATHIE

L'ostéopathie peut intervenir en complément des soins oncologiques, pour diminuer certaines conséquences de la pathologie et apporter au patient(e) un certain confort tant sur le plan physique que psychique et émotionnel.

- Aider à soulager les effets secondaires des traitements souvent lourds dans le cadre d'un cancer, douleurs, neuropathies, nausées ou autres troubles digestifs, stress.
- Travailler sur les perturbations du sommeil, la fatigue.
- Aider les patients à mieux récupérer.



KINÉSITHÉRAPIE

La kinésithérapie vise à assurer la meilleure qualité de vie du patient, en complément de la prise en charge en oncologie (radiothérapie, chirurgie, chimiothérapie) pour :

- Contribuer à la cicatrisation et diminuer la fatigue.
- Lutter contre la douleur et les raideurs articulaires.
- Permettre au malade de conserver sa force physique et sa mobilité.



ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES*

La pratique sportive se fait en adaptant l'intensité, la durée et la fréquence à chaque patient.

- Pour éviter les complications et réduire l'intensité des traitements médicamenteux.
- Diminuer les effets secondaires des traitements (perte de masse musculaire, déconditionnement physique, fatigue).
- Diminuer les risques de récurrence.
- Augmenter l'autonomie physique des patients et favoriser le lien social par une pratique en petit groupe.



* Avec le concours d'un intervenant extérieur professionnel

SOINS SOCIO-ESTHÉTIQUES*

- Proposer des solutions aux patient(e)s atteint(e)s de cancer pour soulager au niveau esthétique les effets secondaires des traitements et permettre aux patients de renouer avec leurs corps.
- Préserver la confiance en soi et son apparence avec des soins adaptés (manucure, maquillage correcteur, soins du visage).
- Prodiguer des conseils personnalisés pour diminuer les tensions psychiques et physiques et offrir des moments de bien-être qui aident à lutter contre la maladie.



ART-THÉRAPIE*

En groupe ou individuellement proposer une pratique d'accompagnement des patients via des pratiques d'art pour les aider à développer leur propre mouvement créatif et les aider à se décentrer de la maladie

- Libérer chez le patient une expression de soi artistique dans une visée thérapeutique à travers différents ateliers : écriture, arts plastiques, musique, dessin, peinture
- Permettre au patient de s'exprimer au travers de l'expression de ses sensations, stimuler son imagination et dégager des émotions positives.
- Étape de la guérison, qui lui permet de prendre du temps pour soi, s'écouter et changer sa perception de la maladie.



SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE*

Animer avec une psychologue des temps d'échanges collectifs sur des thèmes proposés par les patients.

- Permet de partager des vécus communs, rompre l'isolement, échanger et s'entraider au travers d'un groupe de soutien.
- Améliorer l'estime de soi, la qualité de vie et la relation aux autres pendant et après la maladie.

En coordination avec les traitements, les soins de « support » et de bien-être sont proposés aux patient(e)s dans un lieu unique qui leur est dédié, pour :

- **Les accompagner afin de mieux vivre la maladie.**
- **Améliorer leur qualité de vie.**
- **Les aider dans cette période de transition vers leur reprise de leur vie personnelle, familiale, sociale et professionnelle.**

* Avec le concours d'un intervenant extérieur professionnel

C'est uniquement grâce aux dons de nos donateurs et mécènes que nous pouvons financer notre programme Bien-être.
Pour faire vivre notre programme,
nous avons besoin de votre générosité !

FAIRE UN DON AU PROFIT DE L'ESPACE BIEN-ETRE VAINCRE LE CANCER

SI VOUS ÊTES UN PARTICULIER

Si vous êtes imposable en France, vous bénéficiez d'une réduction d'impôts sur le revenu équivalente à 66 % du montant de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

(Exemple : un don de 200 € ne vous coûte réellement que 68€ après déduction fiscale).

SI VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE

Si vous êtes une entreprise, que vous soyez assujettie à l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés, vous pouvez bénéficier d'une déduction fiscale égale à 60 % du montant du don dans la limite d'un plafond de 5 %

(5 pour mille) du chiffre d'affaires annuel hors taxe. En cas de dépassement de ce plafond, il est possible de reporter l'excédent sur les 5 exercices suivants. (exemple : un don de 5.000 € ne vous coûte réellement que 2.000 € après déduction fiscale).

VOUS SOUHAITEZ FAIRE UN DON IFI

Les dons IFI au profit de la Fondation INNABIOSANTE C/i VAINCRE LE CANCER sont possibles, **contactez-nous** :

☎ 01 80 91 94 62

✉ direction@vaincrecancer-nrb.org

POUR RÉALISER VOTRE DON

Par chèque : remplissez le bulletin de soutien joint et retournez-nous votre versement à l'adresse

Vaincre le Cancer

Hôpital Paul brousse
12 / 16 avenue Paul Vaillant Couturier
94800 VILLEJUIF

Par carte bleue : sur le lien www.vaincrecancer-nrb.org
(ou flashez le QR code ci-après)

Par virement bancaire :

Caisse d'Épargne Ile-de-France
IBAN : FR76 1751 5900 0008 0134 9414 006
BIC CEPAFRPP751





Espace Bien-être VAINCRE LE CANCER :

20, rue Marcel Paul - 94800 VILLEJUIF

VAINCRE LE CANCER

Hôpital Paul Brousse

Secteur jaune - porte 56

12 / 16 avenue Paul Vaillant Couturier

94800 VILLEJUIF

☎ 01 80 91 94 60

✉ contact@vaincrecancer-nrb.org

Contact mécénat :

Laurent BIÈRE

direction@vaincrecancer-nrb.org

Ligne directe : 01 80 91 94 62

 @vaincrecancer

 @vaincrecancerNRB

 @vaincrecancer.nrb

  Vaincre le Cancer

Ce programme a pu être réalisé grâce à la participation de :

